

Le combat de la reconnaissance

DIPLOMATIE Qui reconnaît le génocide arménien ? Et qui se tait ?

► Suite aux déclarations du pape, les rivalités s'accroissent sur le terme « génocide » arménien.
► Le Parlement européen va voter une résolution invitant Ankara à se réconcilier avec son passé.

Qui le reconnaît ? Qui ne le reconnaît pas ? Et plus largement, qui en pense quoi ?

Au plus la date du 24 avril, qui marquera le centenaire du génocide arménien, approche, au plus les déclarations sur le massacre des Arméniens de l'Empire ottoman entre 1915 et 1917 s'accumulent. Et trois « camps » de se renforcer : ceux qui reconnaissent fermement le génocide, ceux qui le nient, et ceux qui font profil bas sur la question...

Ainsi, hier, le président turc a ouvertement critiqué les déclarations du pape François qui, dimanche, à l'occasion d'une célébration religieuse consacrée au centenaire des massacres, a publiquement – une première de la part d'un souverain pontife ! – évoqué le génocide arménien. « Si les politiques ou les religieux font le travail des historiens, alors on n'aboutira pas aux réalités, ce ne seront que délirés », a déclaré Recep Tayyip Erdogan. Le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, a quant à lui qualifié les propos du pape de « partiaux » et d'« inappropriés ».

Selon les autorités politiques turques, il n'est pas question d'extermination planifiée des Arméniens de l'Empire ottoman, mais d'une guerre civile en Anatolie durant laquelle entre 300.000 et 500.000 Arméniens, et autant de Turcs, ont perdu la vie. Une version de



Le pape François a renforcé la pression sur Ankara en évoquant publiquement le génocide arménien. © AFP.

l'histoire bien loin de celle communément partagée par les Arméniens et par bon nombre d'historiens, et telle qu'elle est reconnue par nombreux pays : 1,5 million d'Arméniens ont été tués lors de massacres et de déportations organisés dès 1915 par le gouvernement jeune-turc de l'Empire ottoman. Empire ottoman dont la Turquie, bien que constituée en 1923, est la directe héritière...

Les trois millions d'Arméniens d'Arménie, mais également l'ensemble de la diaspora arménienne (plus de huit millions de personnes !), espèrent secrètement que la Turquie retourne sa veste le 24 avril prochain. Sans grand espoir... Mais les Arméniens comptent aussi sur l'appui d'autres pays ou d'institutions internationales pour augmenter la pression sur Ankara concernant la reconnaissance du génocide.

Ce qu'ils devraient obtenir aujourd'hui de la part du... Parlement européen.

Le Parlement européen (PE) a reconnu le génocide de 1915-1917 il y a près de 30 ans déjà, en 1987. Ce mercredi, les eurodéputés vont donc plutôt, lors de la discussion en séance plénière puis du vote d'une résolution commune, remettre le doigt sur la question arménienne. Le texte qui, selon nos informations, sera

Le Parlement européen a reconnu le génocide de 1915-1917 il y a près de 30 ans déjà, en 1987

adopté sans grande difficulté, souligne les efforts qui ont déjà été entrepris entre la Turquie et l'Arménie, mais invite surtout la Turquie à ouvrir ses archives, à se réconcilier avec son passé, à reconnaître le génocide et à normaliser ses relations avec l'Arménie – notamment en ouvrant

la frontière avec ce pays voisin.

Cette résolution du PE, si elle est effectivement adoptée, restera ce qu'elle est : une résolution. Espérer davantage serait utopique, tant la question turco-arménienne est diplomatiquement sensible. Aujourd'hui, au PE, ce ne sera d'ailleurs pas le Conseil européen qui s'exprimera devant les eurodéputés, mais bien la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, actuelle-

ment occupée par la Lettonie. Les points de vue sont trop différents entre les 28 Etats membres de l'UE pour que le Conseil se prononce sur la question arménienne...

La France par exemple, est le premier pays européen à reconnaître le génocide arménien via

un texte de loi, en 2001. Récemment, Chypre a adopté une loi pénalisant la négation du génocide arménien, comme l'avait fait la Slovaquie en 2011.

Les autres pays européens reconnaissent généralement le génocide via les résolutions adoptées par leurs Parlements, uniquement : c'est notamment le cas de la Belgique (en 1998), de la Grèce (1996), des Pays-Bas (2004) et de la Suède (2010).

Au Royaume-Uni et en Allemagne, la question est nettement plus sensible. Les premiers ne parlent que de « ce qui s'est passé entre 1915 et 1923 » ; les seconds seulement de « déportations » et de « massacres ».

Une prise de position qui pourrait évoluer. Le 12 mars dernier, le PE invitait « tous les Etats membres de l'Union » à reconnaître le génocide. ■

CATHERINE JOIE

diagonale L'UMP change de nom : « Républicains »

Une page se tourne. Après treize ans de service, l'UMP, ce sera bientôt fini. L'Union, Mise à la Poubelle ! Le congrès du parti, fin mai, entérinera la mue de la formation créée en 2002 par Jacques Chirac. Celle-ci s'appellera les « Républicains ». Une idée chère à Nicolas Sarkozy, dont on se souvient qu'il ne portait autrefois pas pour rien le surnom de « Sarko l'Américain »...

Mais à vrai dire ce n'est pas tant d'outre-Atlantique qu'est venue l'inspiration à celui qui aimait dire « Barack, mon copain » avant que celui-ci soit élu président – démocrate – des États-Unis. Le nouveau nom permet surtout au nouveau président et bientôt nouveau candidat à la présidence de la... République de faire table rase du passé. Qu'on jette donc les affaires, Bygmalion et autres casseroles, avec l'eau du bain (baptismal) ! Et qu'on prive le Front national de l'un de ses gros mots fétiches : l'« UMPS » (mais l'extrême droite se rabattra-t-elle sur les « ripublicains ?). Nicolas Sarkozy ne voulait plus de sigle. Le « Rassemblement » a été écarté. Et on n'allait tout de même pas exhumer la « Maison bleue » autrefois proposée par Alain Juppé ! Malgré quelques réticences, les « Républicains » se sont imposés lors d'un bureau politique ce mardi. Une manière de surfer sur l'esprit du 11 janvier qui avait suivi les attentats parisiens. La marche... républicaine avait rassemblé quatre millions de Français cinq jours après l'attaque de Charlie Hebdo. Si seulement le parti pouvait rassembler un sixième de ces troupes ! Cinq cent mille : c'est précisément le nombre d'adhérents espéré par la nouvelle formation. Les instances réfléchissent à de nouvelles formes de militantisme pour recruter, y compris sur la toile, les nouveaux soldats de la droite. ■

JOËLLE MESKENS, à Paris

LESBRÈVES

CUBA

Obama pour le retrait de l'île de la « liste noire »

Le président des États-Unis, Barack Obama, souhaite retirer Cuba de la « liste noire » américaine des États soutenant le terrorisme, a annoncé mardi la Maison Blanche. Dans un rapport présenté au Congrès, le président a fait part de son « intention de supprimer » Cuba de cette liste, une étape essentielle dans la normalisation des relations entre les deux pays. (afp)

UKRAINE

Violences à l'Est

Six soldats ukrainiens ont été tués et un journaliste blessé mardi dans l'Est séparatiste prorusse de l'Ukraine qui connaît un regain de tensions deux mois après l'entrée en vigueur d'une nouvelle trêve. Les chefs des diplomates allemande, française, russe et ukrainienne, réunis lundi soir à Berlin, ont exprimé leur « vive inquiétude » sur les violations du cessez-le-feu. (afp)

FRANCE

La CGT blanchit son ancien secrétaire général

L'ex-numéro un de la CGT, Thierry Lepaon, qui avait démissionné en janvier après des révélations sur l'onéreuse rénovation de son appartement de fonction, a été blanchi par l'enquête interne diligentée par le syndicat, a annoncé mardi son successeur Philippe Martinez devant la direction élargie de la centrale. (afp)

Minerais du sang : faible progrès

UE Un projet législatif très light voté au Parlement

C'est une première bataille politique et éthique qui s'est jouée ce mardi matin en commission Commerce international (Inta) du Parlement européen, sur le projet de législation qui vise à rompre le lien entre l'exploitation et le commerce de certains minerais et les conflits armés. La commission Inta a approuvé, moyennant un très léger durcissement, le projet qui avait été proposé par la Commission européenne. Le texte mettrait en place une procédure dite de « diligence raisonnable », par laquelle les entreprises qui importent dans l'UE de l'étain, du tungstène, du tantale et de l'or doivent procéder à une analyse de l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement, et en publier le résultat afin de pouvoir se déclarer « importateurs responsables ».

Mais l'ensemble des ONG, en particulier celles spécialisées dans la question des ressources naturelles, relayé au Parlement européen par les partis de gauche (sociaux-démocrates, gauche radicale, Verts, et le mouvement italien Cinq étoiles), juge depuis le début que le caractère purement volontaire de cette procédure vide le projet de tout son sens. Pour être précis, le projet initial de la Commission le rendait obligatoire pour 0,05 % des entreprises européennes du secteur. Le rapporteur du projet Iuliu Winkler (PPE : conservateurs modérés) a dès lors proposé une extension du caractère obligatoire au haut de la chaîne, c'est-à-dire aux fonderies et raffineries. Cela représente en fait 19 acteurs, pesant... 5 % du marché mondial. L'autre camp (S&D, Verts/ALE, GUE et une partie du groupe europhobe EFDD), avait déposé des amendements afin d'imposer la diligence raisonnable à tout le secteur, du bas au haut de la chaîne. Pour Santiago Fischer qui suit ces questions à l'ONG Justice et Paix, « c'est une erreur : l'UE importe énormément de minerais qui viennent de fonderies et raffineries asiatiques, ou qui sont déjà présents dans des circuits électroniques ou téléphones. »

Une vision conservatrice et « pro-business »

Lors des votes en commission Commerce de ce mardi matin, c'est bien la vision plus conservatrice et « pro-business » du PPE et de l'ADLE qui a rem-



Marie Arena ne désespère pas d'obtenir une inversion du vote à Strasbourg, le mois prochain. © B.

porté le morceau. Ce qui a donné lieu à des communiqués relativement triomphants. En face, le ton est évidemment très différent. Marie Arena, eurodéputée belge du groupe S&D, porte-parole pour ce sujet et qui revient avec quelques collègues d'une mission d'études en RDC (*Le Soir* de mardi) : « Leurs communiqués qui citent le docteur Mukwege, alors que celui-ci a lancé un appel en faveur d'un système contraignant sur toute la ligne, montre bien qu'ils se sentent inconfortables dans leur position. » La socialiste sort aussi l'argument purement économique : « Ce qui a été voté est désastreux pour le secteur économique ; l'obligatoire pour le sommet de la chaîne met en difficultés nos entreprises, mais sans avoir aucun effet sur la problématique de base des minerais des conflits. »

Prochaine étape : le vote en séance plénière à Strasbourg, en mai prochain. Le camp perdant de ce mardi ne désespère pas de convaincre des membres des partis PPE et ADLE de rallier l'option plus éthique, afin d'obtenir une majorité en faveur d'un système plus contraignant. « Chez les libéraux notamment, rapporte Marie Arena, Louis Michel m'a dit soutenir totalement un système contraignant. Quant aux démocrates-chrétiens qui constituent le PPE, certains se montreront-ils peut-être plus sensibles au courrier signé par une cinquantaine de dirigeants d'Eglise, qui demandent exactement la même chose que nous. » ■

JUREK KUCZKIEWICZ

Pluie de critiques sur Eulex au Kosovo

UE Un rapport accusateur du Pr. Jacqué

Impossible, pour l'Union européenne, de continuer comme si de rien n'était au Kosovo : il en va de son « efficacité et, donc, de sa crédibilité ». Telle est l'une des conclusions, sévère, dressée par le juriste français Jean-Paul Jacqué, directeur général honoraire des services juridiques du Conseil de l'UE. Le Pr. Jacqué avait été mandaté en novembre pour tirer au clair les accusations de corruption qui pesaient sur Eulex, la mission de l'UE au Kosovo précisément chargée de... fonctions policières et de justice.

Après quatre mois de travail de terrain et de rencontres, le « rapport Jacqué » a été rendu public ce mardi, et transmis aux Etats membres de l'UE et au Parlement européen. « Le maintien de la présence d'Eulex n'est possible que si des réformes globales sont réalisées », recommande le juriste, parmi vingt autres mesures. « Chacune d'entre elles mérite notre pleine attention, nous a indiqué hier un haut responsable de l'UE. La Haute représentante (de l'UE pour la politique étrangère, Federica Mogherini) attend de nous que l'on mette en œuvre ces recommandations, pour la mission au Kosovo comme pour les autres missions de l'UE ».

La cheffe de la diplomatie européenne avait frappé fort, au deuxième jour de son entrée en fonction, début novembre, en

prenant la mesure de l'incendie qui se répandait autour de la plus importante mission de l'UE à l'étranger. Elle avait immédiatement réclamé « une transparence maximale », alors que de lourds soupçons de dysfonctionnements s'accumulaient sur Eulex et qu'un compatriote italien, Gabriele Meucci, en avait repris les rênes. Une semaine plus tard, Federica Mogherini chargeait M. Jacqué de faire rapport, endéans les quatre mois.

Celui-ci ne devait pas se substituer à une enquête judiciaire en cours. Deux fonctionnaires de la mission (au moins) sont sous le coup d'une enquête, soupçonnés d'avoir abandonné des poursuites en échange de pots-de-vin. Mais si le juriste français ne conclut pas que les Européens ont voulu « étouffer » les possibles affaires, il juge cependant qu'il faudra à l'avenir prendre davantage au sérieux tout soupçon. Et éviter aussi de donner l'impression qu'un « lanceur d'alerte » interne – une ex-procureure britannique en l'occurrence – ait pu être écarté pour avoir accrédité la thèse des soupçons de corruption. ■

PHILIPPE REGNIER

sur lesoir.be

Retrouvez chaque jour l'actualité européenne sur notre site : www.lesoir.be/union-europeenne.